

LE MESSAGER DE LA TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

TAHITI 14. — N° 50.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana 16 no Tiaema 1865.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance)
 Un an, 15 fr.
 Six mois, 8 fr.
 Trois mois, 4 fr.
 Un numéro, 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 AU RÉDACTEUR
 Quel Napoléon, au bureau de la rue Magistrate, à Papeete.

PRIX DES ANNONCES (au comptant)
 Les six premières lignes, 1 fr. c. la ligne.
 Au-dessus de six lignes, 1 fr. 50 c. la ligne.
 Les annonces récurrentes se prennent au prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE NON OFFICIELLE. **AVIS DIVERS.** — Banquet de Portsmouth.
 Chronique impériale. — Étalais du *Messager* du 1^{er} août au 15 septembre
 inclus. — Tarif de fret des valeurs et marchandises de la compagnie générale
 transatlantique. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Mar-
 ché de Papeete. — Tabac et tabagie. — Annonces.

PARTIE NON OFFICIELLE.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

Service de l'Enregistrement et des Domaines.

CURATEUR AUX SUCCESSIONS VACANTES.

Les créanciers des sieurs Motru, Cabet, Cushing et Lecano, décédés à l'hôpital du Papeete, sont invités à présenter, dans le plus bref délai, leurs réclamations au curateur des successions vacantes.

Les personnes qui seraient aussi débiteurs de ces successions sont aussi invitées à se libérer immédiatement.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Direction des Ponts et Chaussées.

Les propriétaires, Européens ou indigènes, sont prévenus qu'une enquête sera ouverte au bureau des ponts et chaussées, dans le plus bref délai, pour la concession d'un pont, à l'occasion d'une demande de concession d'eau à prendre dans la rivière d'Hamata faite par M. Manson. (Art. 12 de l'arrêté du 20 juin 1863.)

BANQUET DE PORTSMOUTH.

On écrit de Portsmouth, le 1^{er} septembre :

C'est le 31 août qu'à eu lieu la fête offerte par la ville de Portsmouth à l'armée française. Cette fête consistait dans un banquet de cinq cents personnes, suivi d'un feu d'artifice et d'un bal.

A trois heures, le duc de Somerset et le marquis de Chasseloup-Laubat sont arrivés en voiture découverte, et ont été reçus par le maire et la municipalité de Portsmouth. Cette voiture était suivie de plusieurs autres, dans lesquelles se trouvaient les amiraux anglais et français, ainsi que les officiers supérieurs des deux escadres.

Plus de trente mille personnes étaient réunies près du lieu du banquet. Les maisons étaient pavées aux couleurs anglaises et françaises; c'est au milieu des hourrahs poussés par la foule, des cris répétés de *Vive l'Empereur!* vive la France! que les deux ministres sont entrés dans l'école qui entourait les tentes et les salles construites, à cette occasion, par la ville.

Un arrivage d'abord dans une immense tente de forme conique, décorée de fleurs, de jets d'eau, etc.; puis vient une salle de bal pouvant contenir plus de 2,000 personnes, enfin celle du banquet.

Sur l'un des côtés de la première salle se trouvaient, en lettres de fleurs, ces mots : *Peace and good will*; sur l'autre : *Peace and good will*.

Au dessert, le maître s'est levé, et, dans des paroles chaleureuses et pleines de sympathie pour la France, a porté le premier toast à l'Empereur et au Prince Impérial.

Ce toast a été couvert d'applaudissements et des cris de : *Vive l'Empereur!*

Le maître a également porté le second toast à la reine, qui a été acclamé avec élan par tous les convives.

Enfin, M. le marquis de Chasseloup-Laubat a porté un toast à la ville de Portsmouth; il a été accueilli par des hourrahs et des applaudissements impossibles à décrire.

Voici, au surplus, tel qu'il a été prononcé, ce toast, qui a produit le plus grand effet. Les paroles du ministre français étaient tellement l'expression de tous les sentiments qui animaient cette assemblée, qu'elles ont provoqué, de la part des officiers anglais et des marins, les témoignages de la plus vive sympathie.

« Messieurs, c'est avec bonheur qu'il m'est permis de me confier dans vos vœux pour le succès de nos armes, dans de nobles accents, pour à notre Empereur le premier toast avec une courtoisie à laquelle tout Français sent capable.

« Je le remercie des sentiments qu'il a exprimés pour tout et qui peut rapprocher de plus en plus nos deux nations et servir à une amitié perpétuelle. Ces sentiments, croyez-le bien, sont partagés par nos compatriotes, et tous ceux d'entre eux qui ont pu se rendre à Cherbourg et à Brest ont cherché à en donner des témoignages de leur brillante marine.

« Peace and good will!
 « Ce sont les premiers mots qui ont frappé mes regards lorsque je suis entré dans cette enceinte.

« Peace et bonne volonté.
 « Je vous remercie de les avoir écrits également en français, car j'ai l'espoir qu'ils seront désormais entre nous une commune devise.

« Je remercie Portsmouth de sa splendide hospitalité; le spectacle nous en sera toujours cher. Mais, messieurs, il est regrettable que nous ne nous voyions pas toujours cher. Mais, messieurs, il est regrettable que nous ne nous voyions pas toujours cher. Mais, messieurs, il est regrettable que nous ne nous voyions pas toujours cher. Mais, messieurs, il est regrettable que nous ne nous voyions pas toujours cher.

« Permettez-moi de voir en vous, messieurs le maire, et dans votre municipalité, non-seulement les représentants de votre belle cité, mais encore les ministres

de toute une nation dont le sympathique accueil nous touche si profondément.
 « Aussi, en partant ce soir à la ville de Portsmouth, je bois en même temps à votre pays tout entier. »

Après le banquet, le bal a commencé, et on a pu remarquer que toutes les femmes avaient gracieusement pris des rubans aux trois couleurs, et presque tous les hommes qui n'étaient pas en uniforme portaient à leur boutonnière des rubans tricolores.

Le feu d'artifice, qu'on aperçoit de la rade; a été magnifique; le bal s'est prolongé jusqu'à quatre heures du matin. — Le lendemain, grande revue des troupes appelées à Portsmouth pour cette occasion, — et bal donné par la marine. — Le temps le plus beau favorise ces fêtes, dont conserveront de profonds souvenirs tous ceux qui auront pu être témoins du chaleureux accueil fait à notre marine et des acclamations dont le nom de l'Empereur a été salué.

Chronique Impériale.

STRASBOURG, 17 août 1865. — L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés ce soir, à cinq heures et demie, à Strasbourg. Leurs Majestés voyageant incognito et sont descendues à l'hôtel de Paris, qu'elles doivent quitter demain dans la matinée. Bien que le passage des plus célèbres voyageurs n'eût été annoncé officiellement que sous le voile d'un mystère, une foule immense s'était portée aux environs de la gare d'arrivée, et sur tout le parcours leurs Majestés ont été saluées des plus chaleureuses et des plus sympathiques acclamations. Ce soir, la ville est illuminée comme par enchantement. Plus de dix mille personnes stationnent devant l'hôtel, faisant par intervalles des ententes, leurs vives et leurs Majestés se tiennent au balcon pour remercier les habitants de la ville de l'accueil affectueux qu'elles reçoivent.

L'Empereur et l'Impératrice ont quitté Strasbourg, pour passer deux jours à Aremberg, où l'Empereur était naturellement attiré par de vieux souvenirs.

NEUCHÂTEL, 23 août. — L'Empereur et l'Impératrice viennent d'arriver à Neuchâtel pour y passer la nuit. Pendant le trajet de la gare à l'hôtel, les chevaux de la voiture de suite, où se trouvent S. A. la princesse Anna Murat, se sont tout à coup égarés. Quelques instants après, la voiture a versé violemment et la princesse Anna a été relevée avec une contusion à la tête, assez forte, mais sans aucune gravité. L'Empereur part demain matin pour se rendre directement à Fontainebleau.

MOULINS, 23 août. — L'Empereur a quitté ce matin Neuchâtel à 9 heures. L'Impératrice a reconduit Sa Majesté au chemin de fer. Sur tout le parcours et aux environs de la gare stationnaient une foule nombreuse qui a fait à l'Empereur, aussi bien qu'à Berné et à Lucerne, l'accueil le plus cordial et le plus sympathique.

FONTAINEBLEAU, 23 août. — L'Empereur vient d'arriver en parfaite santé au palais de Fontainebleau.

PARIS, 2 septembre. — L'Impératrice est arrivée au palais de Fontainebleau ce soir saine, à sept heures, en parfaite santé.

PARIS, 6 septembre. — L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont quitté Fontainebleau ce soir à dix heures se rendant à Biarritz.

PARIS, 7 septembre. — L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial sont arrivés aujourd'hui vendredi à Biarritz. À deux heures de l'après-midi, en parfaite santé—Leurs Majestés et Son Altesse Impériale ont été reçues avec le plus vif enthousiasme.

PARIS, 10 septembre. — L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial ont quitté Biarritz hier, à deux heures, pour aller à Saint-Sebastien rendre visite à S. M. le roi d'Espagne. Arrivés vers trois heures, ils ont été reçus à la gare du chemin de fer par le roi, qui les a conduits auprès de la reine et de l'héritier de la couronne. Chacun a présenté à son Auguste Hôte le prince des Asturies, l'infante, les autres membres de sa famille, puis le maréchal O'Donnell, président du conseil, les ministres d'Etat et de la justice, ainsi que les hauts dignitaires de sa cour. Après ces présentations, leurs Majestés se sont rendues à la cathédrale. Elles ont ensuite passé une revue, et les troupes ont défilé devant elles avec une précision et un entrain remarquables. L'entrevue des Souverains a été des plus cordiales, et la population tout entière de Saint-Sebastien semblait, par ses acclamations, s'associer à un événement qui est de nature à resserrer les liens des deux Souverains et des deux pays. L'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial, recueillis à la gare par la reine d'Espagne et le roi, étaient de retour à Biarritz vers onze heures du soir.

BARCELONE, 11 septembre. — La reine d'Espagne, le roi son époux, le prince des Asturies et l'infante Isabelle, accompagnés des hauts personnages qui les entourent à Saint-Sebastien, sont venus aujourd'hui rendre visite à la famille impériale. Leur arrivée était annoncée à deux heures et demie. À trois heures, l'Empereur est allé à la gare au-devant de la reine, qui l'Impératrice a reçu au bas du péron de la Ville Espagnole. Après quelques moments de repos, leurs Majestés espagnoles et françaises ont parties avec leurs suites pour Bayonne et se sont transportées à la cathédrale de cette ville, remarquable monument du plus beau style gothique et qui remonte, dit-on, au septième siècle. Les troupes étaient sous les armes; des drapeaux d'artillerie et les sympathiques démonstrations d'une population animée ont accueilli les augustes visiteurs. De retour à Bar-

Le soir, après le dîner, la reine Isabelle a reçu les hommages des personnes qui lui ont été présentées. La nuit venue, la ville est complètement illuminée, et un magnifique feu d'artifice a été tiré sur les bords de la mer. A dix heures et demie, l'empereur et l'impératrice ont recouru à la gare la famille royale, dont chaque membre a été reçu par la bienveillance, et dont le souvenir restera profondément gravé dans les cœurs. Hier, dimanche, l'empereur et l'impératrice ont reçu la visite de S. A. R. le prince Amédée de Savoie, duc d'Aoste.

EXTRAITS DES BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL

De 1^{er} août au 15 septembre inclus.

FRANCE.

L'arrivée en rade de Brest du paquebot de la compagnie générale transatlantique l'Europe, venant de New-York, est annoncée par une dépêche en date du 31 juillet, onze heures du soir. On s'attendait à l'arrivée de ce paquebot dans dix jours, avec une vitesse moyenne de 12 nœuds 1/4. L'Europe a déchargé 319 passagers. Le 7 août à eu lieu à la Surbarone la distribution des prix de concours général, sous la présidence de S. Exc. M. Duruy, ministre de l'instruction publique. Le prix spécial accordé par l'empereur à l'élève de rhétorique qui a mérité le prix d'honneur (dixième année) a été décerné, au nom de Sa Majesté, à l'élève Cartault (Augustin-Charles), de Paris; du lycée Louis-le-Grand. L'émir Abd-el-Kader assistait à cette solennité. L'assemblée entière l'a salué de vives acclamations.

Les deux escadres françaises ont quitté Portsmouth le 2 septembre, et sont arrivées le soir même, vers dix heures, à Cherbourg.

ANGLETERRE.

Le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Brésil semble confirmé, par la mission spéciale que le roi vient de donner à sir Edward Thornton, actuellement ministre plénipotentiaire de Sa Majesté près la république Argentine, et qui doit se rendre auprès de l'empereur du Brésil.

Le Morning Post rend compte de l'ouverture de l'exposition anglaise, organisée au Palais de Cristal par les classes ouvrières de Londres et de Paris, pour célébrer le 50^e anniversaire de la paix entre l'Angleterre et la France. Cette séance d'inauguration a eu lieu le 7 août. L'exposition, fait observer le Morning Post, a été non-seulement plus complète que toutes celles qui ont précédé à nous jusqu'à ce jour, elle a été aussi plus intéressante par l'exécution des objets exposés. La cérémonie d'inauguration a eu lieu sous la présidence de M. Herbert Mandelay, et le révérend J. A. Emerson a prononcé une prière fort touchante, dans laquelle il a appelé la bénédiction du ciel sur la reine d'Angleterre et l'empereur des Français. Au banquet annuel de la corporation des cuteliers de Sheffield, qui a eu lieu dans cette ville le 7 septembre, le maire, qui présidait la réunion, faisant allusion à la récente visite de la flotte française, a exprimé cette idée que l'alliance de la France et de l'Angleterre aurait toujours pour conséquence d'assurer la paix du monde.

ESPAGNE.

La Gaceta officielle du Madrid publie les décrets royaux portant acceptation des propositions données par MM. Mon, ambassadeur à Paris, Pacheco, ambassadeur à Rome, et Diego Colla y Querol, ambassadeur à Lisbonne. D'après les décrets royaux portant les nominations des nouveaux ambassadeurs.

La Correspondencia du 9 août fait observer que le gouvernement espagnol ne songe nullement à récupérer Saint-Domingue. Le fait de l'évacuation est une résolution appuyée par les Cortès. Le gouvernement veut seulement exiger l'exécution des conventions faites avec les Dominicains.

Son Altesse Royale le sérénissime infant don Francisco de Paula Antonio, père de S. M. le roi d'Espagne, est mort le 13 août à Madrid. La Correspondencia du 14 août annonce que les restes mortuels de l'illustre défunt seront déposés à l'Escorial, où le roi a dû se rendre pour la cérémonie d'inhumation.

RELIGIEUX.

A Bruxelles, dans la séance du 10 août, deux sénateurs, le baron de Tormax et le comte d'Aspremont Lynden, ont formulé une proposition par laquelle le sénat pri respectueusement le roi de daigner faire usage, en faveur du lieutenant-général baron Chazal et du représentant Delant, condamnés pour duel, de la prérogative royale de faire grâce, conformément à l'article 73 de la constitution. Cette motion a rencontré sur tous les bancs de l'assemblée l'accueil le plus sympathique et elle a été votée à l'unanimité. Cette grave affaire, qui a soulevé une question de haute importance, l'ordre le plus délicat, et qui pendant plusieurs mois a été pour le parlement et pour la presse un sujet de discussions passionnées, est donc résolue, car il est à présumer que le roi ratifiera le vote émis par le sénat.

AUTRICHE.

La Correspondance générale de Vienne annonce que les armées autrichiennes, ayant à leur disposition quelques centaines de vœux de leur réparateur, dans l'intérêt du commerce, le pavillon autrichien dans les eaux du Levant, Sa Majesté, sur la proposition du ministre de la marine, a ordonné, le 18 juillet, l'envoi d'une escadre impériale vers ces parages. Elle sera commandée par le capitaine de vaisseau de Regethoff, qui a reçu l'autorisation de visiter tous les ports des archipels de Turquie et de Grèce, les côtes de la Syrie et de l'Egypte jusqu'à Alexandrie. Les légations impériales à Constantinople et à Athènes ont été chargées d'informer la Sublime Porte et le gouvernement hellénique de l'arrivée de cette escadre.

Une correspondance privée Vienne annonce que le rescrit royal de convocation de la Diète de Hongrie a reçu la sanction souveraine de l'empereur d'Autriche, et que l'ancienne chambre autrichienne de Hongrie sera rétablie.

D'après le Débat de Vienne, l'empereur d'Autriche a nommé l'ancien vice-président du conseil de Tolna, M. Georges de Bartel, premier vice-président du conseil du gouvernement du royaume de Hongrie. Le rapport de solidarité dans lequel M. de Bartel s'engage avec les hommes attachés à la tête des affaires gouvernementales de Hongrie est un témoignage de la confiance que les Hongrois ont dans les intentions du gouvernement.

ALLEMAGNE-ROULETTE.

On connaît à Berlin le texte de l'avis émis par les juristes-consultes de la Couronne dans la question des duchés. Une dépêche privée du 6 août, analysant cet avis, signale les trois points suivants : 1^{er} La maison d'Augustenbourg a le succès droit à la succession dans les duchés des duchés, mais parce que le père du duc Frédéric a renoncé à ses droits recouverts d'avance les arrangements à prendre relativement à la succession au trône, que, parce qu'il est impossible de prouver la succession par primogéniture dans la maison principale d'Augustenbourg et le grand-duc d'Oldenbourg n'a de droit que sur l'héritage de la maison Gottorp ; 2^e en vertu de la loi de succession du 31 juillet 1833, qui a été publiée et mise légalement en vigueur dans les duchés, il n'y a de légalement valables que les traités de Christian IX, qui ont été conclus à la Prusse et à l'Autriche par le traité de Vienne.

Les souverains d'Autriche et de Prusse ont ratifié l'arrangement sur le règlement de l'état provisoire des duchés de l'Elbe. En voici le résumé d'après les renseignements que nous fournit le télégraphe privé : Le condominium austro-prussien dans les duchés est ainsi fixé : l'Autriche est chargée de l'occupation militaire et de l'administration civile du Holstein. Elle cède, moyennant une indemnité pécuniaire, ses droits sur le Lauenbourg à la Prusse, qui en prend définitivement possession. La Prusse administrera et occupera en outre le Slevisg, ainsi que Hendeberg, qui sera converti en forteresse fédérale, et le port de Kiel.

ITALIE.

La Gaceta du peuple de Turin annonce que le roi Victor-Emmanuel a visité le camp de Saint-Maurice. Sa Majesté a assisté à une manœuvre et a été très-sollicité de la précision des mouvements exécutés par les troupes placées sous le commandement du général Putignano. Toute l'armée a accueilli le roi par les acclamations les plus enthousiastes.

L'Etat s'apprête à dire un nouveau parlement. A ce sujet, le Moniteur du soir, dans sa revue hebdomadaire de la politique extérieure, constate qu'un grand progrès s'est accompli dans la pénultième en faveur des idées de modération qui ont trouvé leur expression dans l'acte important du 15 septembre. Ces idées ne sauraient manquer de recevoir une nouvelle consécration. Telles sont les conclusions qu'il est permis de tirer des tendances actuelles de l'opinion publique, ainsi que des écrits qui se publient en vue des élections.

La colonie italienne à la Plata vient d'adresser une pétition à la chambre des députés du royaume d'Italie pour demander l'établissement d'un service régulier à vapeur entre les côtes d'Italie et de Montevideo.

SAINT-PIERRE.

Des lettres datées du 5 août mentionnent qu'une augmentation de l'armée pontificale a été résolue. Un millier d'engagements auraient été contractés dans divers pays étrangers.

SAINT-DOMINGUE.

L'arrangement conclu entre le général espagnol et les commissaires dominicains, relativement à l'évacuation de Saint-Domingue, n'aurait pas été ratifié par le gouvernement de la république dominicaine. Une correspondance de l'Espagne porte qu'en présence de cette situation, le général Canaleja a publié une proclamation dans laquelle il déclare qu'en effectuant l'abandon de l'île, l'Espagne se réserve tous droits à une récompensation, et qu'elle fera valoir ces droits selon qu'elle le jugera convenable; que la guerre continue entre l'Espagne et Saint-Domingue, et qu'enfin le maintien de tous les ports et côtes du territoire dominicain est maintenu.

HAÏTI.

L'insurrection d'Haïti n'est point encore comprimée; le chef des rebelles, le colonel Salnavé, est toujours en possession de la ville du Cap Haïtien, devenue le dernier refuge de ses partisans. Une correspondance de Port-au-Prince, qui donne ces détails à la date du 9 juillet, ajoute que Salnavé est bloqué par terre et par mer. Il est probable qu'il ne tardera pas à se soumettre, car on sait que les troupes du gouvernement se sont déjà emparées d'un fort qui domine la ville du Cap.

ETATS-UNIS.

La télégraphie privée transmet de New-York, à la date du 26 juillet, la nouvelle que le président Johnson a donné l'ordre de mettre en liberté tous les prisonniers de guerre, y compris les généraux, à la condition qu'ils prêtent serment de fidélité à l'Union. La même dépêche porte que de nouveaux conflits continuent à surgir dans le Tennessee, entre les citoyens et les anciens soldats confédérés, et que la partie centrale de cet Etat est toujours infestée par les guerilliers. Elle signale aussi une révolte des zouaves de New-York, stationnés à Charleston. Ce soulèvement a été aussitôt comprimé; les officiers ont été mis en prison, et les soldats envoyés au fort Sumter.

Les noirs émigrent en masse du Kentucky. On évalue à 40,000 le nombre de ceux qui ont traversé l'Ohio depuis le 1^{er} mai. Comme l'évacuation existe encore de fait dans cet Etat, les autorités militaires leur donnent des passe-ports, afin d'assurer par ce moyen leur affranchissement. Une dépêche de New-York constate, à la date du 3 août, que la santé du président Johnson est toujours un peu altérée. Les élections de Richmond ont été annulées par les autorités militaires, parce qu'on n'avait pas permis de voter aux soldats absents de l'armée fédérale.

La télégraphie privée transmet de Washington, le 31 juillet, des nouvelles qui confirment les excellents rapports qui existent entre l'Amérique et le Mexique. Le président Johnson est non moins desiroux que l'empereur Maximilien de maintenir la plus stricte neutralité entre les deux gouvernements. Aucun secours n'a été envoyé, jusqu'à présent, au Mexique, du Broussard aux jacobins, les officiers américains ont reçu au contraire des instructions très-précises leur enjoignant de respecter religieusement la neutralité.

MEXIQUE.

Juarez, dont les prétendus droits à la présidence du Mexique expirent au mois de novembre, aurait adressé à certains membres de l'ancien congrès mexicain, ses partisans, une circulaire pour les inviter à se réunir extraordinairement le 25 août à Chihuahua, afin de former un nouveau congrès, populaire chargé de prolonger les pouvoirs pendant deux autres années. L'Espagne du 7 août, qui donne ces nouvelles, ajoute que cette circulaire n'a obtenu aucun succès.

MARCHÉ DE PAPIÈRE

14 décamètre, Cabot, du Protect. Morner, de 28 ton., pat. Gikry, ven. de
Amoy et de Siam, 1 passag. indigène d'Alou, en débarquant pas.
14 décamètre, Cabot, du Protect. Sumatra, de 1 ton., pat. Collie, ven. de Viorab
de Siam.

CHASSEURS LOCAUX D'ORTIE.

15 décamètre, Chaloupière Benzaï, pat. Gousau, all. à Moeres; 1 passag.
M. Velle, français.

Devista.	Quantid.	Pts. fa- cilit.	Total.	Devista.	Quantid.	Pts. fa- cilit.	Total.
	P. C.	S. C.			P. C.	S. C.	
Pain(?)	800 id.	50	400	Report.	38 par.	5	6,311
	1250 id.	40	750	Cigars.	80 id.	1	29
de bouaf.	1250 id.	1 50	5,215	id.	320 id.	1	126
de porc.	1150 id.	4 50	1,710	id.	18 id.	1	36
de mouton	80 id.	2	160	id.	38 par.	1	30
de poisson	400 par.	1	400	id.	23 par.	1	30
Cris.	135 id.	1	135	id.	22 id.	1	30
Legumes.				id.	180 par.	1	98
Carottes.	80 par.	50	40	id.	1 par.	1	25
Carottes.	30 id.	40	40	id.	30 id.	1	68
Orignons.	40 id.	50	30	id.	46 par.	1	50
Navets.	21 id.	50	30	id.	46 par.	1	50
	de porc.		6 11				7,095

un marché et des les besoins et les touchers.

État des bestiaux abattus à Papete, du vendredi 8

Dates.	Explos n.° scabrit.	Noms des boachers.	Marques.	Pour centaires.	Rendement.
5 déc.	Bouff.	Georget.	M	Millards:	Vairao.
9	Bouff.	id.	M	50	id.
10	Bouff.	id.	M	50	id.
11	Bouff.	id.	M	50	id.
12	Bouff.	id.	M	50	id.
13	Bouff.	id.	M	50	id.
15	Bouff.	id.	M	50	id.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

M. W. STEWART informe qu'il est dans l'intention de louer la boutique visé à Almazono, avec droit de commerce sur la Terre Eugénie.

L'indigène Terittahi est dans l'intention de vendre à M^{re} Tapuni-Elisa Gibson la terre *Tefafai*, située dans le district de Matafa et non encore l'acquise.

Te opua nei Teritahi i te hoo-
stin na M^h Taguni Ellis Gibson
te fenua ra o Teofai, te vai i te mataae
naa, ra i Mataina e lei ore a i tomiti
hia. 271-6646-c-1

L'indigène Mbarra a Utelra, dans l'intention de vendre à M. A. Gibon la terre Pampara, sise dans le district de Mataïa et inscrite sous le n. 100.

The opua nei Hinia a Utiafa i te hoo atu ha M. A. Gibson i te ferua o Paeopaea, te vai i te Mataelua ra i Matafaa e tei tomite hia i te

**L' :
Pouhû est dans l'intention de
vendre à M. A. Gibson la terre Paepoo-
ra, sise dans le district de Matales e**

The opua nei Vahine a Pohoe i
Paabu i te hono atu na M. A. Gib
adu i te fenua ra o Poroporo, te vai
te matatini ra i Matatini e tei komi
hia i te 31.3.75. 371-18/dec-1-

L'indigène Hautla, domicilié à Matales, demande que la terre *Atzuperna*, -ise dans le district de Matales et non inscrite lors de l'inscription p

Tenami mai noi o Hantia, te ti
i Malaco e ho tombe hia te ho
tona moatua o Terai Terimalaco i Hau
tixi-ue-lio i te fenua ra o Aiamoco
te vai i te matorinaa ru o Malaco e ho

**L'
à Tetiamakli est dans l'intention**

Te opun nei Pihaniu a Ruhi
tu a Tefitafitaki i te hoo atu na h

de vendre à M. Salmon les terres Ten
Tuppert et Ventou, situées dans le distric
de Papara et inscrites aux n^{os} 302 et 48
ainsi que la terre Orari, sise dans
même district et inscrite au n^o 466.

Malinda i na lewa ra o Zandrucua e
Kastor, te vai i te malaisinaa ra o P
para e ua toroitia hia i na n° 302 et
486, e te lewa ra o Orati, te vai i te
malaisinaa ra o, e ua toroitia hia n° 5
i te lewa ra o Maiahu a Paiafa

L'Indienne Teroro Ahurūa Roire est dans l'intention de rendre à M. Salmon la Terre d'apatapu, sise dans le district de Papara, et l

Te opua nei te mahine va o Terepo Ahurana a Hoire i te heo a na Miti Salmon i te henua Upapoua te vai i te mataineina ra o Papara e taitai 366 i te no 300 374.16 dec

CAISSE AGRICOLE. — LES INDIGÈNES DONT LES NOMS

après :

NOMES DOS DELEGADOS.		NÚMERO DE FRAQUETOS.	1.ª FEVER.	1.ª E 2.ª FEVER.	NÚMERO DE VOTOS.
<i>Districto de Makina.</i>					
Tepeti.	Aiai Pohopiti a Aperu.	122	Tepeti.	Aiai Pohopiti a Aperu.	122
Puato.	Tauia a Alara Monom.	244	Puato.	Tauia a Alara Monom.	244
Puato.	Tetuanui Puata a Monom.	244	Puato.	Tetuanui Puata a Monom.	244
Tehapi.	Petata a Aperu a Poi.	180	Tehapi.	Petata a Aperu a Poi.	180
<i>Districto de Paoo.</i>					
Atimoo.	Arii Vaitata a Arooo.	619	Atimoo.	Arii Vaitata a Arooo.	619
Rehu.	Toteia a Hotoe.	751	Rehu.	Toteia a Hotoe.	751
<i>Districto de Parr.</i>					
Uipa.	Pauatuu Huiumau a Teatoo.	545	Uipa.	Pauatuu Huiumau a Teatoo.	545
Moora.	Ravemo a Tatabia.	589	Moora.	Ravemo a Tatabia.	589
Moora.	Moosaro Tushia a Noho.	589	Moora.	Moosaro Tushia a Noho.	589
Nauvaine.	Pilo Naehe a Temibi.	515	Nauvaine.	Pilo Naehe a Temibi.	515
Hu.	Faauao Puiti.	515	Hu.	Faauao Puiti.	515
Teatoo.	Tien Papeu.	515	Teatoo.	Tien Papeu.	515